



# Pistolets à balles de peinture à CO<sub>2</sub> SHERIDAN<sup>MD</sup> DX, DXS et DXE calibre 17,3 mm (0,68)

## MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

LIRE CHAQUE DIRECTIVE ET AVERTISSEMENT DU PRÉSENT MANUEL AVANT D'EMPLOYER CETTE ARME.

Sheridan Paintball  
Division of Crosman Corporation  
Rts. 5 & 20, P.O. Box 308  
East Bloomfield, NY 14443

9-DX-515

**AVERTISSEMENT :** cette arme n'est pas un jouet. Elle requiert la supervision d'un(e) adulte pour les moins de 18 ans. Son maniement peut causer des blessures graves, voire mortelles, s'il est incorrect. L'utilisateur(trice) et les autres personnes se trouvant à portée de l'arme doivent mettre une protection pour les yeux conçue spécialement pour les balles de peinture. Lire le manuel du propriétaire avant d'utiliser l'arme.

IL INCOMBE À L'ACHETEUR(EUSE) ET À L'UTILISATEUR(TRICE) DE RESPECTER TOUTES LES LOIS RELATIVES À L'EMPLOI ET À LA POSSESSION DE CETTE ARME À BALLES DE PEINTURE.

Nous vous félicitons et remercions d'avoir acheté ce pistolet à balles de peinture à CO<sub>2</sub> SHERIDAN<sup>MD</sup>, calibre 17,3 mm (0,68). Veuillez lire le présent manuel intégralement. N'oubliez pas que cette arme n'est pas un jouet. Respectez toujours les règles de sécurité du manuel, que vous rangerez dans un endroit sûr afin de pouvoir le consulter en tout temps.

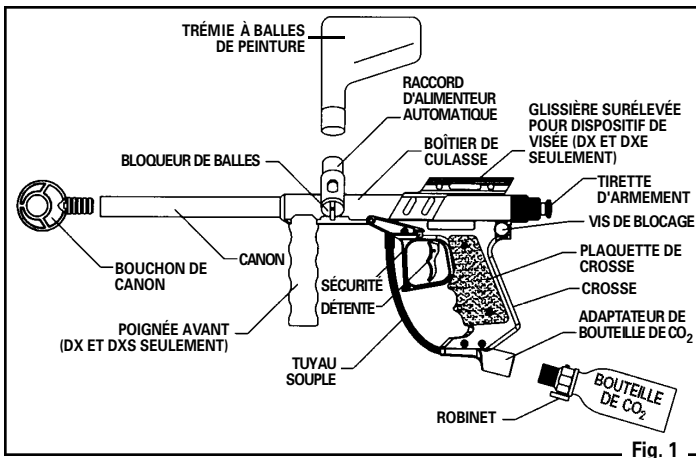
Pour toute autre information sur votre nouveau pistolet, adressez-vous à la Sheridan Paintball, au 1-800-724-7486, au 1-716-657-6161 ou à [www.sheridanusa.com](http://www.sheridanusa.com).

### MARCHE À SUIVRE POUR TIRER EN TOUTE SÉCURITÉ

- Étape 1. Désignation des composants du pistolet  
Étape 2. Utilisation de la sécurité  
Étape 3. Pose et dépose de la bouteille de CO<sub>2</sub>  
Étape 4. Armement du pistolet  
Étape 5. Chargement et déchargement (balles de peinture)

- Étape 6. Réglage de la vitesse initiale  
Étape 7. Visée et tir sûrs  
Étape 8. Entretien du pistolet  
Étape 9. Révision des règles de sécurité

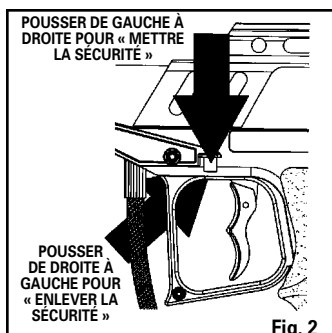
**Étape 1. Désignation des composants du pistolet**  
Apprendre le nom des composants (fig. 1) de ce nouveau pistolet à balles de peinture facilitera l'assimilation du contenu du présent manuel. On retirera ainsi davantage de plaisir de l'arme.



**Étape 2. Utilisation de la sécurité**

**AVERTISSEMENT :** laisser la « SÉCURITÉ MISE » jusqu'au moment de tirer. Ne l'« ENLEVER » qu'à ce moment-là.

- A. Pour « METTRE LA SÉCURITÉ » :
- Repérer la SÉCURITÉ, placée presque au-dessus de la détente (fig. 2).
  - Pousser la SÉCURITÉ à fond de gauche à droite. La sécurité n'est pas mise correctement tant que sa ligne rouge est visible. Une fois la « sécurité mise », l'arme ne peut tirer.



Même quand la SÉCURITÉ « est mise », on devrait continuer à manier le pistolet à balles de peinture avec prudence. Ne jamais viser ce sur quoi on n'a pas l'intention de tirer.

- Poser le BOUCHEON DE CANON (v. fig. 1).
- B. Pour « ENLEVER LA SÉCURITÉ » :
- Retirer le BOUCHEON DE CANON.
  - Pousser la SÉCURITÉ à fond de droite à gauche.
  - Le pistolet est prêt à tirer quand la « sécurité est enlevée », c'est-à-dire lorsque la ligne rouge de la SÉCURITÉ est visible.

**Étape 3. Pose et dépose de la bouteille de CO<sub>2</sub>**

**AVERTISSEMENT :** tenir les mains loin du CO<sub>2</sub> qui s'échappe de la bouteille. On prévient ainsi les engelures. Si la bouteille de CO<sub>2</sub> est munie d'un robinet, s'assurer que celui-ci est « FERMÉ » avant d'enlever la bouteille du pistolet. Ne pas exposer les bouteilles de CO<sub>2</sub> à la chaleur ni les stocker à une température de plus de 54 °C (130 °F). À ce sujet, on doit toujours respecter les avertissements inscrits sur la bouteille de CO<sub>2</sub> par le fabricant.

- A. Pose de la bouteille de CO<sub>2</sub>
- S'assurer que le BOUCHEON DE CANON est posé (v. fig. 1).
  - « Mettre la sécurité » (v. étape 2.A.).
  - Visser à fond la bouteille de CO<sub>2</sub> à l'ADAPTATEUR DE BOUTEILLE DE CO<sub>2</sub> (fig. 1).
  - Si la bouteille de CO<sub>2</sub> est munie d'un robinet, « ouvrir » celui-ci. Le pistolet est maintenant sous pression.
- NOTA :** enlever la bouteille de CO<sub>2</sub> de l'adaptateur avant de ranger le pistolet.

- B. Dépose de la bouteille de CO<sub>2</sub>
- NOTA :** on doit toujours déposer la bouteille de CO<sub>2</sub> avant de démonter le pistolet.
- Décharger le pistolet (v. étape 5.B.).
  - « Mettre la sécurité » (v. étape 2.A.).
  - Si la bouteille de CO<sub>2</sub> est pourvue d'un robinet, « fermer » celui-ci. Si elle en est dépourvue, pointer le pistolet dans une DIRECTION SÛRE, puis dévisser la bouteille lentement et l'enlever. **NOTA :** on entendra un peu de CO<sub>2</sub> s'échapper en enlevant la bouteille. C'est normal.

- Étape 4. Armement du pistolet**
- « Mettre la sécurité » (v. étape 2.A.).
  - S'assurer que la VIS DE BLOCAGE est serrée (à la main).

**AVERTISSEMENT :** on doit toujours s'assurer que la vis de blocage est serrée avant d'utiliser le pistolet. Ne jamais desserrer la vis lorsque la bouteille de CO<sub>2</sub> est sur le pistolet, car celui-ci pourrait tirer.

- Pointer le pistolet dans une DIRECTION SÛRE.
- Tirer la TIRETTE D'ARMEMENT jusqu'à ce que l'on entende un déclic et que le MARTEAU reste bloqué en position d'armement.

**AVERTISSEMENT :** s'assurer que le marteau est bien bloqué en position d'armement, car, en relâchant la tirette, le coup pourrait partir si le marteau n'est pas bloqué.

- Pousser la TIRETTE D'ARMEMENT à fond.

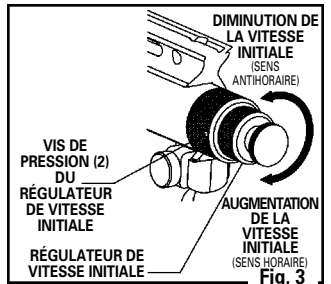
Étape 5. Chargement et déchargement (balles de peinture)

**AVERTISSEMENT :** n'employer que des balles de peinture de calibre 17,3 mm (0,68). Ne jamais réutiliser les balles. L'emploi de tout autre type de munitions peut causer des blessures ou endommager le pistolet.

- A. Chargement (balles de peinture)
- S'assurer que le BOUCHEON DE CANON est posé (v. fig. 1).
  - « Mettre la sécurité » (v. étape 2.A.).
  - Pointer le pistolet dans une DIRECTION SÛRE.
  - Fixer la TREMIÉ À BALLES DE PEINTURE sur le RACCORD D'ALIMENTEUR AUTOMATIQUE (v. fig. 1).
  - Remplir la TREMIÉ À BALLES DE PEINTURE.
  - Tourner le BLOQUEUR DE BALLES pour permettre à celles-ci d'entrer dans le BOÎTIER DE CULASSE.

- B. Déchargement (balles de peinture)
- « Mettre la sécurité » (v. étape 2.A.).
  - Vider et déposer la TREMIÉ À BALLES DE PEINTURE.
  - Dévisser le CANON et retirer toute balle de peinture restée dans le CANON, le BOÎTIER DE CULASSE et le RACCORD D'ALIMENTEUR AUTOMATIQUE.

- Étape 6. Réglage de la vitesse initiale**
- Pour augmenter la vitesse initiale, dévisser les deux VIS DE PRESSION DU RÉGULATEUR DE VITESSE INITIALE de 1/2 tour avec une clé hexagonale coudée (Allen) de 5/64 po, puis tourner le RÉGULATEUR DE VITESSE INITIALE en sens horaire (fig. 3).
  - Pour réduire la vitesse initiale, tourner le RÉGULATEUR DE VITESSE INITIALE en sens antihoraire.
  - Une fois la vitesse réglée, resserrer les deux VIS DE PRESSION DU RÉGULATEUR DE VITESSE INITIALE.
- NOTA :** la vitesse initiale peut varier selon l'altitude et les conditions climatiques. AVANT d'utiliser le pistolet, on doit toujours en effectuer la « VÉRIFICATION DE LA VITESSE INITIALE DE SÉCURITÉ » avec un chronographe pour s'assurer qu'elle ne dépasse pas 91,4 m/s (300 pi/s).



- Étape 7. Visée et tir sûrs**
- L'utilisateur(trice) et les autres personnes se trouvant à portée de l'arme doivent mettre une protection pour les yeux conçue spécialement pour les balles de peinture.
  - On doit toujours pointer l'arme dans une DIRECTION SÛRE.
  - S'assurer que la cible et ses environs sont dégagés, puis ôter le BOUCHEON DE CANON, armer le pistolet (v. étape 4), « enlever la sécurité » (v. étape 2.B.), viser et appuyer sur la DÉTENTE pour tirer.
  - Ne pas tirer sur des objets ni sur des surfaces fragiles telles que les vitres.
  - Les balles de peinture peuvent tacher les revêtements poreux comme la brique, le stuc et le bois.

**Étape 8. Entretien du pistolet**

- A. Démontage pour nettoyage et lubrification
- Il faut toujours déposer la bouteille de CO<sub>2</sub> (v. étape 3.B.) avant de démonter le pistolet.
  - « Mettre la sécurité » (v. étape 2.A.), déposer la bouteille de CO<sub>2</sub> (v. étape 3.B.), puis dévisser le CANON (fig. 4).
  - Desserrer la VIS DE BLOCAGE et abaisser la CROSSE. **NOTA :** il n'est pas nécessaire de déposer la VIS DE BLOCAGE pour abaisser la CROSSE.
  - Dévisser et enlever le BOUCHEON DU BOÎTIER DE CULASSE, puis retirer le COUVERCLE LATÉRAL.
  - Tourner le côté droit du pistolet vers le bas pour faire sortir le CRAN D'ARRÊT DES BALLES et la TRINGLE DE LIAISON.
  - Déposer le MÉCANISME D'ARMEMENT, le MARTEAU et la CULASSE, les nettoyer à l'eau chaude (sous le robinet), puis les essuyer complètement.
  - DES que ces pièces sont sèches, en huiler les parties indiquées à la fig. 4 avec de l'huile SHERIDAN pour armes à balles de peinture. NE PAS employer de solvants ni d'huiles à base de distillat de pétrole, car ils peuvent endommager le pistolet.
- NOTA :** les pièces à huiler montrées à la fig. 4 peuvent rouiller si on ne les lubrifie pas correctement.

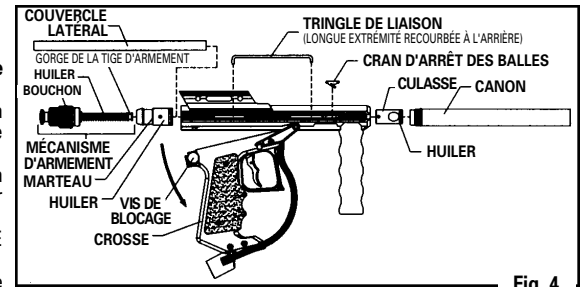


Fig. 4

- B. Remontage
- Remettre la CULASSE, le MARTEAU et le MÉCANISME D'ARMEMENT en place tout en s'assurant que le trou de la CULASSE et celui du MARTEAU sont alignés sur les deux fentes du BOÎTIER DE CULASSE (v. fig. 4).
  - Insérer la courte extrémité recourbée de la TRINGLE DE LIAISON dans le trou de la CULASSE et la longue dans la gorge de la tige d'armement (v. fig. 4A) par le trou du MARTEAU. (Il faut parfois visser partiellement le BOUCHEON dans le BOÎTIER DE CULASSE pour aligner la gorge de la tige d'armement sur le trou du MARTEAU.)
  - Poser le CRAN D'ARRÊT DES BALLES, la « patte » vers l'avant comme le montre la fig. 4.
  - Enlever le BOUCHEON et, tout en maintenant la TRINGLE DE LIAISON et le CRAN D'ARRÊT DES BALLES en place, reposer le COUVERCLE LATÉRAL dans sa coulisse.
  - Visser le BOUCHEON dans le BOÎTIER DE CULASSE.
  - Relever la CROSSE et resserrer la VIS DE BLOCAGE.
  - Reposer le CANON.
  - Ne pas effectuer de tirs à vide si le pistolet n'est pas lubrifié, car cela pourrait endommager le pistolet.
  - Si le robinet de la bouteille de CO<sub>2</sub> fuit, NE PAS essayer de le réparer soi-même. Bricoler ou essayer de modifier le pistolet de quelque façon que ce soit peut le rendre dangereux et annuler la garantie.
  - Si le pistolet tombe à terre, le vérifier pour s'assurer qu'il fonctionne bien avant de reprendre le tir. Tout changement remarqué, tel qu'une course ou une force de détente moins grandes, peut être l'indice d'une usure ou d'un bris de pièces. S'adresser au service d'assistance de l'usine avant de réutiliser le pistolet.

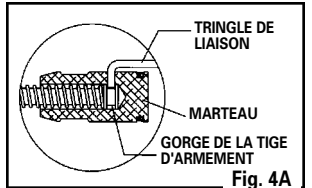


Fig. 4A

**Étape 9. Révision des règles de sécurité**

- Ne jamais viser ce sur quoi on n'a pas l'intention de tirer.
- Il faut toujours manier le pistolet à balles de peinture comme s'il était chargé.
- On doit toujours viser ou maintenir le canon pointé dans une DIRECTION SÛRE.
- Il faut toujours garder la « sécurité mise » jusqu'à ce que l'on soit prêt(e) à tirer dans une DIRECTION SÛRE.
- On doit toujours s'assurer que la « sécurité est mise » et que l'arme est déchargée lorsqu'on la reçoit de quelqu'un ou qu'on la sort d'un rangement.
- Ne jamais placer le doigt à l'intérieur du pontet tant que l'on n'est pas prêt(e) à tirer.
- L'utilisateur(trice) et les autres personnes se trouvant à portée de l'arme doivent mettre une protection pour les yeux conçue spécialement pour les balles de peinture.
- Ne jamais tirer sur une personne ne portant pas de protection pour les yeux conçue spécialement pour les balles de peinture.
- Ne jamais démonter le pistolet avant d'en retirer la bouteille de CO<sub>2</sub> (v. étape 3.B.) et de s'assurer que la « sécurité est mise » (v. étape 2.A.).
- Afin de prévenir les engelures, éviter tout contact du CO<sub>2</sub> avec la peau.
- On doit toujours respecter les avertissements inscrits sur la bouteille de CO<sub>2</sub> par le fabricant.
- N'employer que des balles de peinture de calibre 17,3 mm (0,68). Ne jamais réutiliser les balles.
- On doit toujours vérifier la vitesse initiale des balles de peinture avant de débiter le tir.
- Ne jamais utiliser l'arme si la vitesse initiale des balles dépasse 91,4 m/s (300 pi/s).
- Ne pas essayer de bricoler ou de démonter le pistolet d'une façon autre que celle qui est spécifiée dans le présent manuel pour l'enlèvement des balles de peinture, le nettoyage et la lubrification. Pour les réparations, s'adresser à un centre de service agréé ou envoyer le pistolet à l'usine.
- Ne jamais ranger le pistolet chargé, sous pression ni dans un endroit non fermé à clé. S'assurer qu'il ne reste AUCUNE balle dans l'arme (v. étapes 3.B. et 5.B.).
- On doit toujours s'assurer que le bouchon de canon est posé quand on ne tire pas.

### CARACTÉRISTIQUES

Mécanisme :	semi-automatique, 7 coups par seconde	Longueur :	DX 56,5 cm (22,25 po)
Munitions :	balles de peinture, calibre 17,3 mm (0,68)		DXS 51,4 cm (20,25 po)
Poids :	DX 1,4 kg (3,1 lb)		DXE 61,6 cm (24,25 po)
	DXS 1,3 kg (2,9 lb)	Canon :	amovible, en aluminium formé par extrusion de précision
	DXE 1,5 kg (3,3 lb)	Agent propulseur :	CO <sub>2</sub>
		Sécurité :	verrou transversal

### PERFORMANCES

L'utilisation du pistolet à une température de moins de 21,1 °C (70 °F) réduira le nombre de coups par bouteille de CO<sub>2</sub>. Cependant, le phénomène inverse se produira au-delà de 21,1 °C (70 °F). De nombreux facteurs influent sur la vitesse initiale, notamment la marque des balles de peinture et leur type, la quantité de CO<sub>2</sub> dans la bouteille, la lubrification, l'état du canon et la température.

### SERVICE DE RÉPARATION

Si une réparation est nécessaire, il est recommandé d'apporter ou d'envoyer le pistolet à un centre de service agréé ou à la Sheridan Paintball, qui disposent des outils et des appareils spéciaux requis. Pour les coordonnées du centre le plus proche, visiter le site Web, à [www.sheridanusa.com](http://www.sheridanusa.com), ou s'adresser au service à la clientèle (Customer Service), au 1-800-724-7486 ou au 1-716-657-6161. (Les clients de pays autres que le Canada et les États-Unis devraient communiquer avec le distributeur.) NE PAS ESSAYER DE DÉMONTÉ LE PISTOLET D'UNE FAÇON AUTRE QUE CELLE QUI EST SPÉCIFIÉE DANS LE PRÉSENT MANUEL POUR L'ENLEVEMENT DES BALLES DE PEINTURE, LE NETTOYAGE ET LA LUBRIFICATION !, car il pourrait être impossible de remonter l'arme correctement. En pareil cas, la Sheridan Paintball se dégageait de toute responsabilité quant à la garantie.

### GARANTIE LIMITÉE DE UN AN

La présente garantie est transférable et assurée à l'acheteur au détail que ce produit est garanti contre tout défaut de fabrication et de matériaux pendant un an à compter de la date d'achat au détail. Pour enregistrer le numéro de série de votre arme, veuillez remplir la fiche d'enregistrement (Product Registration) jointe au présent manuel et nous la renvoyer. L'envoi de la fiche ne constitue pas une condition de garantie.

### CE QUE COUVRE LA GARANTIE

Les pièces de rechange, la main-d'œuvre et les frais d'expédition du produit réparé au consommateur.

### CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

Les frais d'expédition du produit défectueux à la Sheridan Paintball ni les dommages résultant de l'utilisation abusive ou de la non-exécution de l'entretien normal (v. étape 8) du pistolet, ni aucuns autres frais. LE DOMMAGE INDIRECT, LE DOMMAGE FORTUIT, LES FRAIS ACCESSOIRES NI LES DOMMAGES MATÉRIELS. (CERTAINS PAYS N'ADMETTENT PAS L'EXCLUSION NI LA LIMITATION DU DOMMAGE FORTUIT OU INDIRECT. IL EST DONC POSSIBLE QUE LA LIMITATION ET L'EXCLUSION NE S'APPLIQUENT PAS DANS VOTRE CAS.)

### RECOURS À LA GARANTIE

**Clients des États-Unis :** veuillez joindre vos nom, adresse et numéro de téléphone au produit, ainsi que la description du problème et une copie du ticket de caisse. Emballez et envoyez le produit à la Sheridan Paintball, Routes 5 & 20, P.O. Box 308, E. Bloomfield, NY, 14443. **Clients du Canada :** veuillez suivre les directives d'expédition ci-dessus et envoyer le produit au Crosman Parts & Service Depot, 427 Pido Road, P.O. Box 2421, Peterborough (Ontario), K9J 7Y8.

**Clients des autres pays :** veuillez retourner le produit au distributeur le plus proche. Si vous ne connaissez pas ses coordonnées, composez le 1-716-657-6161 et demandez assistance auprès de notre service international (International Department).

### GARANTIES IMPLICITES

TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À DES FINS PARTICULIÈRES, SE LIMITE À UNE DURÉE DE UN AN À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT AU DÉTAIL. CERTAINS PAYS N'ADMETTENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE DE LA GARANTIE IMPLICITE. IL EST DONC POSSIBLE QUE CETTE LIMITATION NE S'APPLIQUE PAS DANS VOTRE CAS.

Aucune clause de la présente garantie ne sera applicable si elle est interdite par un acte législatif inopposable. Cette garantie vous donne des droits légaux particuliers ; vous pouvez aussi avoir d'autres droits, variant selon la législation en vigueur.

SHERIDAN est une marque déposée de la Crosman Corporation aux États-Unis.